

# L'ÉQUIPE

## L'Eau Qui Pense

### Observatoire de l'eau de l'impluvium de Volvic



L'Eau est une extraordinaire molécule, aux propriétés très particulières malgré son apparente banalité. Sur Terre, elle est abondamment présente, mais pour l'essentiel sous forme salée : 67% de la surface de notre planète sont occupés par des océans. **L'eau est essentielle à la vie.**

L'Eau douce est rare puisqu'elle représente moins de 0,7% du total, hors calottes glaciaires, sur les 5 continents. C'est pour cela que c'est **un bien précieux, très inégalement réparti, qu'il convient à tout prix de préserver.**

L'Eau est un Bien Commun dont les usages prioritaires doivent être :

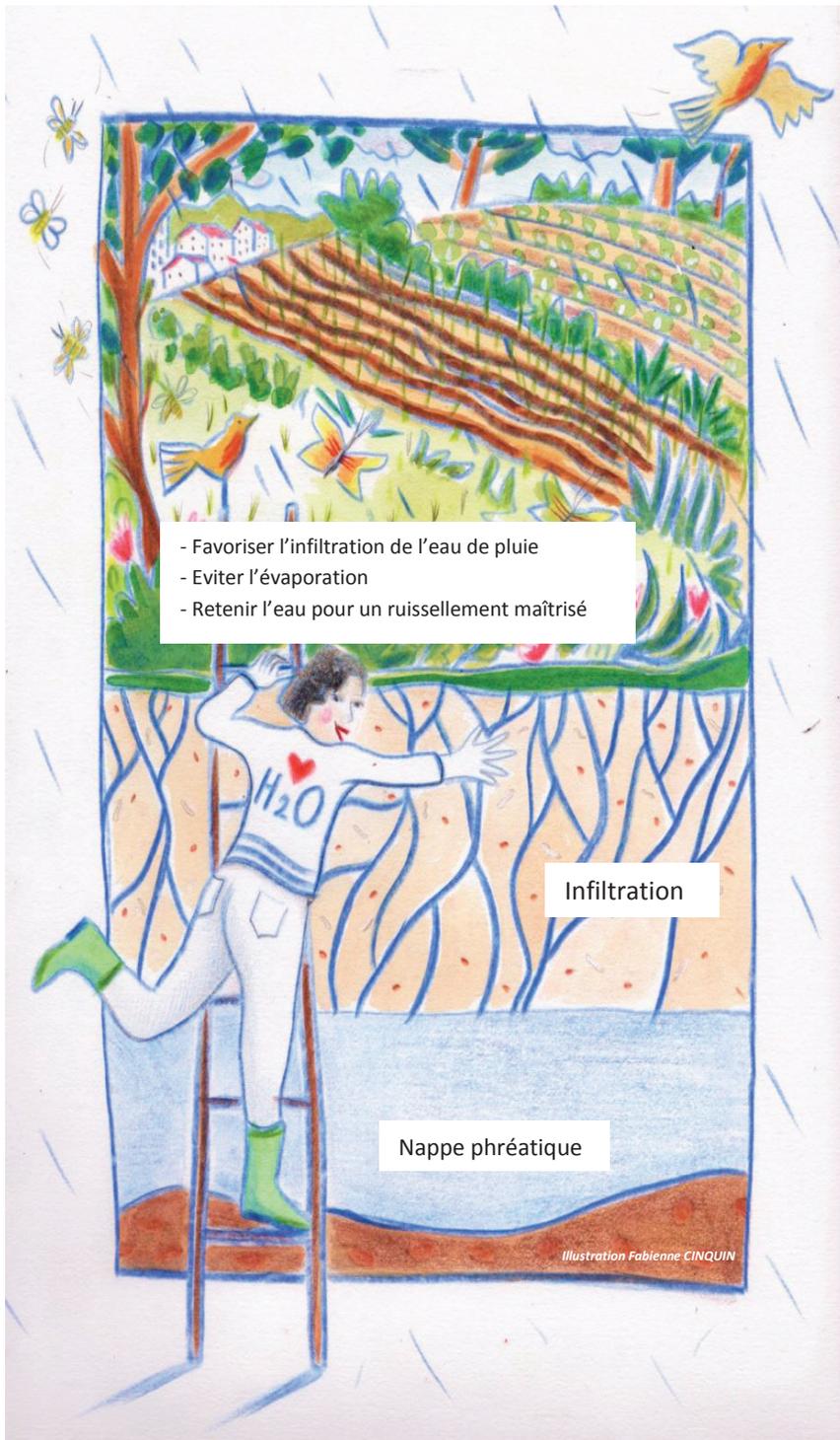
- l'alimentation en eau potable et les besoins sanitaires,
- l'alimentation des milieux naturels.

L'augmentation de la population mondiale associée à des comportements consuméristes de plus en plus marqués rend la question des usages de l'eau, ainsi que sa répartition, et de sa qualité sanitaire, absolument prioritaires. La gestion et le partage de cette ressource sont aujourd'hui **un enjeu majeur et absolument vital**, sur la planète toute entière.

### LE MASSIF CENTRAL, CHÂTEAU D'EAU DE LA FRANCE ?

Qui n'a pas entendu cette formule, reprise depuis des générations ? Il est vrai que le massif, d'altitude parfois importante, est le premier obstacle topographique pour les nuages portés par les vents dominants d'ouest. La pluviométrie est parfois importante et, de nombreux cours d'eau partent de ces reliefs pour rejoindre les fleuves (Loire, Rhône, Garonne). Mais le terme de château d'eau laisse supposer l'existence d'un réservoir inépuisable. Or, beaucoup de sols du Massif central sont très peu perméables et l'eau s'écoule donc en surface. Si le régime des pluies devait changer drastiquement en raison des dérèglements climatiques, nul doute que l'eau apparaîtra encore plus rare et précieuse qu'actuellement.





## Certaines pratiques humaines empêchent des territoires de se comporter en réservoir d'eau disponible en toutes saisons.

Afin que ces « châteaux d'eau » ne se transforment en « parapluie », il convient de :

- **Retenir l'eau** sans construire ni barrages, ni « bassines »
- **Favoriser son infiltration dans les sols** en limitant au maximum son ruissellement et son évaporation
- **Limiter l'imperméabilisation des sols** par les bétonnages et les bitumages inutiles
- **Au niveau des pratiques agricoles :**
  - **Arrêter le drainage des zones humides** qui conduit à une évacuation rapide des eaux vers l'aval, sans aucun bénéfice pour les sols
  - **Ne pas travailler les sols dans le sens de la pente**, ce qui a pour conséquence de favoriser le ruissellement et le lessivage des terres
  - **Ne pas arroser par dispersion** qui favorise une très forte évaporation
  - **Eviter l'usage des lourds engins agricoles qui tassent les sols, les rendant imperméables, provoquant un ruissellement immédiat néfaste**
  - **Au niveau des pratiques entrepreneuriales :** Limiter les pompages au sein des réservoirs que sont les nappes phréatiques.

Il est urgent :

- **De replanter des arbres et des haies** éléments essentiels dans la régulation du climat local, afin de limiter évaporation et ruissellement
- **De privilégier des variétés végétales et des races animales adaptées** à la situation hydrique locale
- **Ne plus avoir de sols nus en hiver** par installation de cultures intermédiaires
- **De substituer à la fertilisation chimique une fertilisation organique** afin d'augmenter le complexe argilo-humide des sols et donc leurs capacités à retenir les eaux
- **De reconstituer des sols vivants avec une microfaune**, créant des cavités dans le sol qui permettent d'y stocker l'eau.

*Christian AMBLARD*

## QU'EST-CE QUE L'EQUIPE ?

L'Equipe (L'Eau Qui Pense) est un Observatoire sur l'EAU qui a vu le jour avec le soutien du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et des citoyens, dans le cadre du Budget Écologique et Citoyen (<https://budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr/>). Ce nouveau média sur Internet propose aux populations et aux décideurs d'échanger, de partager des connaissances, de proposer des solutions et, enfin, de communiquer largement.

# QUI SOMMES-NOUS ?

Cet observatoire est porté par un collectif de 5 associations :

- **PREVA** (Préservation Entrée Volcans d'Auvergne)
- **Frane** (membre de France Nature Environnement)
- **UFC Que Choisir**
- **H2O sans Frontières**
- **LDH 63** (Ligue Droits de l'Homme Combrailles)



## Pourquoi s'intéresser en particulier au bassin aquifère de Volvic ?

Les questions que soulèvent l'eau et sa gestion par l'homme sont universelles et ne sont pas liées à un territoire particulier. En revanche, pour informer et partager des idées et des solutions, mieux vaut s'appuyer sur des

exemples concrets, de préférence dans des territoires de proximité.

Le secteur situé entre la faille de Limagne (inscrite avec la Chaîne des Puys sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO) et la ville de Riom a depuis des temps immémoriaux été un lieu où abondaient **sources et cours d'eau**. Ce territoire concentre en outre l'ensemble des usages de l'eau (eau potable, alimentation des milieux naturels, irrigation, commercialisation), ce qui en fait un excellent **site expérimental**. Or, force est de constater que ce territoire connaît depuis plusieurs années un véritable stress hydrique.

Tout part de constats simples :

- **les sources de résurgences de Saint-Genest-l'Enfant** (commune de Malauzat), à l'origine de tous les cours d'eau de ce secteur, se meurent ;
- ces cours d'eau connaissent, en effet, de longues **périodes d'étiage dramatiques** (et pas seulement en période de sécheresse estivale), entraînant de facto de puissants dysfonctionnements et dégradations dans les écosystèmes locaux ;
- si la baisse de débit des sources de résurgence de Saint-Genest-l'Enfant se poursuit au même rythme, une simple extrapolation laisse craindre un **tarissement total (365 jours par an) à partir de 2024-2025**.
- les données climatiques actuelles indiquent que la météorologie et les précipitations sur l'ensemble de l'année ne sont pas en cause (Source : Météo France).

# POURQUOI CE BULLETIN ?



Des bruits contradictoires circulent sur le sujet de la ressource en eau, souvent sans aucun fondement scientifique. **Fournir des informations précises, accessibles à tous, sans langue de bois, tel est l'objectif de ce bulletin**. La population du pays riomais et les décideurs du territoire doivent être sensibilisés sur la nécessité de :

- **préservé d'une façon générale la ressource en eau,**
- **mettre en place très rapidement une gestion durable, équitable et responsable au plan local,** dans le respect de la loi de 2006

Le récit « officiel », soigneusement entretenu durant ces 50 dernières années, défendait l'idée que les prélèvements de l'embouteilleur historique (Société des Eaux de Volvic, SEV) étaient effectués dans une "nappe" totalement indépendante des résurgences et donc n'avaient aucun impact sur leur débit. Autrement dit, la baisse observée du débit des sources ne pouvait être corrélée à l'augmentation des prélèvements de la ressource pour la mise en bouteilles.

C'est ce qu'on appelle communément de nos jours une « FAKE NEWS »... On a vu les ravages de cette désinformation le 14 novembre 2019 lors d'une réunion publique relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. À une question sur l'eau posée par un citoyen, l'élu chargé de l'animation de cette réunion a répondu qu'il n'y avait aucune relation entre l'eau potable prélevée pour l'alimentation des populations locales et l'eau mise en bouteilles par la SEV. En somme, il supportait l'idée qu'il y a plusieurs "robinets" distribuant des eaux d'origine différente et sans connexion entre elles.

Les informations erronées se multiplient lorsque l'on entretient le flou sur la réalité scientifique des faits. Il est facile de se réfugier derrière des "C'est très compliqué, on ne sait pas grand chose" pour éviter d'aborder les problèmes. Quand on y regarde de près, les choses ne sont pourtant pas toujours aussi complexes qu'on veut bien le dire. **Mais quelqu'un a-t-il pris la peine de les expliquer clairement et simplement ?**

# QU'A FAIT PREVA DEPUIS 2018 ?

L'observatoire a été proposé au Conseil départemental 63 par l'association PREVA. Cette association de plusieurs centaines de membres a été créée au printemps 2018.

Notre "ambition" est de mettre en place un modèle relationnel orienté sur le débat sous toutes ses formes, entre les citoyens d'une part, les décideurs territoriaux et les élus locaux, d'autre part.

S'agissant du bassin aquifère de Volvic, notre objectif vise à partager la connaissance des experts sur son fonctionnement :

d'où vient l'eau, quelle est sa circulation souterraine, quels sont les environnements naturels qui en dépendent, comment cette eau est utilisée et pour quels usages. Après échanges et consultations, le premier constat a été édifiant : un silence opaque, quand ce n'est pas un manque d'intérêt, recouvre ces questions.

Nous nous sommes donc tournés vers la législation, en particulier la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques LEMA de 2006. [Loi n°2006-1772]

## LES USAGES DE L'EAU

La Loi sur l'eau de 2006 (articles 1 et L211-1) stipule que « l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation, que sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

La gestion équilibrée de cette ressource doit permettre en priorité de satisfaire les exigences de santé, de salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population. Elle doit également permettre de satisfaire ou concilier, lors des différents usages, les exigences :

1. de la vie biologique du milieu récepteur, et notamment de la faune piscicole et conchylicole ;
2. de la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations ;
3. de l'agriculture, des pêches et des cultures marines, de la pêche en eau douce, de l'industrie, de la production d'énergie, en particulier pour assurer la sécurité du système électrique ; des transports, du tourisme, de la protection des sites, des loisirs et des sports nautiques ainsi que toutes activités humaines exercées. »



Dès lors, face aux priorités d'usage clairement stipulées dans cette Loi, il apparaît qu'il y a une vraie distorsion entre son contenu et la réalité vécue sur nos territoires.

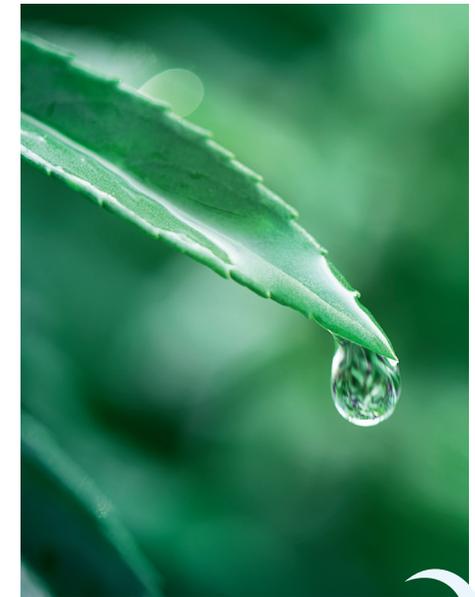
Forts de ce constat, nous avons tenté d'établir un dialogue avec les différentes parties prenantes, services de l'État (Préfecture et Sous-Préfecture, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction Départementale du Territoire), établissements publics (Bureau de Recherches Géologiques et Minières, syndicats des eaux), élus locaux, agriculteurs, pêcheurs, embouteilleurs, etc...). Grande aventure et parfois dialogue de sourds, sinon omerta, voilà autant de points qui nous ont convaincus qu'il était URGENT de transmettre des éléments d'information objective sur les actions que nous avons tentées et sur des propositions de solution(s).

Le bilan de nos échanges est maigre, mais l'Observatoire est là pour partager, informer et faire bouger les lignes.

**La situation ne cesse de se dégrader. Il y a URGENCE.**

Dans le prochain numéro de ce bulletin nous vous parlerons de la météorologie locale, de l'historique des captages effectués par l'homme pour ses différents besoins, de l'impact de prélèvements non régulés sur les écosystèmes, des mesures de débit effectuées

sur les cours d'eau. Nous vous proposerons un modèle synthétique de fonctionnement de l'aquifère ; nous évoquerons de nouveaux forages effectués apparemment sans étude d'impact environnemental, les arrêtés-cadre sécheresse qui excluent certains opérateurs des restrictions, les libertés que prennent certains, parfois même avec les Lois de la République. Nous évoquerons également une enquête parlementaire en cours sur la ressource et la gestion de l'eau en France. Ce qui est urgent à l'échelle nationale l'est encore plus à l'échelon local.



## FOIRE À QUESTIONS

Vous avez des remarques à partager, des questions ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [prevauvergne@gmail.com](mailto:prevauvergne@gmail.com)



# L'ÉQUIPE

L'Eau Qui Pense

Comité de rédaction de l'EQUIPE  
Crédit photo : Freepik / Aléocréa – Conception graphique : Aléocréa

